



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024

Edition : Assemblée générale du 12 juin 2025

SOMMAIRE



Édito	04
Un collectif en mouvement	05
Organisation du Cnajep	06
Espaces de travail	07
Vie statutaire	09
Actions structurantes	11
Outils du réseau	15
4 orientations	18
Pour une société qui relève les défis des transitions	19
Pour une société coconstruite avec l'éducation populaire	22
Pour une société plus démocratique construite par et pour toutes et tous	26
Pour une société plus égalitaire qui lutte contre toute forme de déterminisme	30
Lutter contre les idées des extrêmes-droites	34

Annexe 1 : *Porter la parole des associations de jeunesse et d'éducation populaire*

Annexe 2 : *Associations membres en 2024*

ÉDITO



2024 : un Cnajep qui rassemble et qui agit !

Cette année, le Cnajep et ses membres se sont particulièrement impliqués dans les **Rencontres nationales de l'éducation populaire 2024**. Un temps fort qui a rassemblé plus de 700 participant.e.s, des acteurs très diverses qui ont pu se retrouver, échanger et construire ensemble. Une édition des RNEP qui est allée encore plus loin en initiant **un travail législatif pour renforcer l'éducation populaire**. Le Cnajep a pu une fois de plus démontrer sa capacité à faire collectif.

En 2024, les **enjeux démocratiques** ont été plus que jamais au cœur de nos préoccupations. Le Cnajep a produit des outils pour **débatte** et accompagner le plaidoyer élaboré collectivement pour les **Élections européennes**. Le contexte politique a ensuite été bouleversé par des **élections législatives anticipées**, qui ont demandé une **forte mobilisation**, suivies de plusieurs changements ministériels, et enfin un débat sur le Projet de loi de finances particulièrement **délétère pour beaucoup de secteurs tels que l'éducation, l'accueil, l'écologie, la cohésion sociale ou la jeunesse**.

Dans ce contexte, le Cnajep a souhaité continuer de **permettre aux associations de se renforcer face à ce contexte d'une démocratie fragilisée** avec le chantier de « Lutte contre les idées des extrêmes droites » à travers son parcours de **formation** et la production **d'outils**. Une dynamique pour mieux comprendre, analyser les ressorts de la prolifération des idées d'extrême-droite, afin de mieux agir au niveau de nos organisations. Un sujet qui a pris de plus en plus d'ampleur au sein du Cnajep et des ses membres.

Début 2024, le Cnajep publiait son plaidoyer issu de l'Agorajep de l'année précédente « **Pour des politiques publiques structurantes et transversales** » dans lequel il rappelait la nécessité de **faire des choix politiques en faveur des jeunes**, et fin 2024 il préparait une grande rencontre à l'**Assemblée nationale** pour travailler sur un projet de loi pour l'éducation populaire. Cette année, œuvrant du début à la fin pour la jeunesse et l'éducation populaire, le Cnajep a continué son **action pour une société plus démocratique, construite par et pour toutes et tous, une société plus égalitaire qui lutte contre toute forme de déterminisme**.

Sarah Biche, Jean-Baptiste Clerico, Arnaud Tiercelin
Co-président.e.s du Cnajep

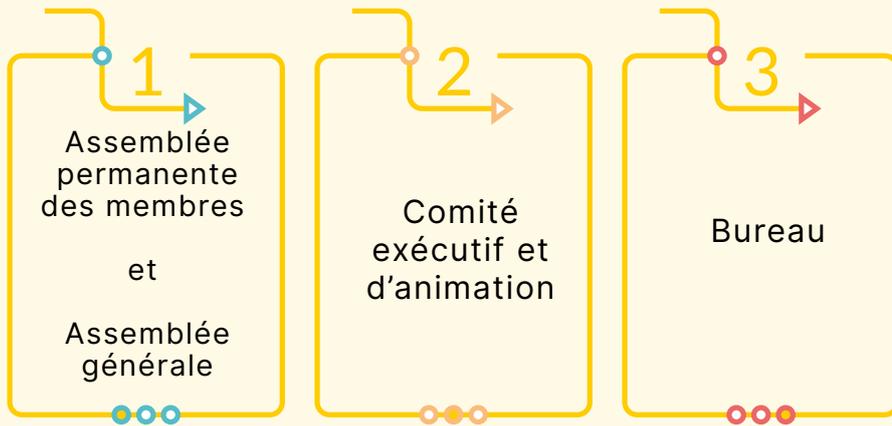
UN COLLECTIF EN MOUVEMENT



ORGANISATION DU CNAJEP EN 2024



Instances



Espaces de travail

Commissions permanentes

Groupes d'appui



Vie statutaire

280

jours
bénévoles



Commissions, groupes de travail, webinaires, représentations extérieures

1030

jours
bénévoles



ESPACES DE TRAVAIL



Commission Animation territoriale

Ariane JOURDAN (SGDF)

5 réunions

Commission Éducation Populaire

Jean-Baptiste CLERICO (CEMEA)

6 réunions

Groupes d'appui

Éducation populaire et culture

3 réunions

Sciences et esprit critique

Olivier LAS VERGNAS (AFA)

4 réunions

Formation professionnelle qualifiante

Charlotte SIMON (CEMEA)

1 réunion

Représentations

- Association des Déposants aux Archives Jeunesse Education Populaire (ADAJEP)
- Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP)
- Conseil National de la Transition Ecologique (CNTE)
- Commission Professionnelle Consultative des Métiers du Sport et de l'Animation (CPC)
- Réingénierie des diplômes JEP

ESPACES DE TRAVAIL



Commission Europe International

Antoine CHABAL (JEF France)

2 réunions

Groupes d'appui

☰ France-allemand

Maxime BOITIEUX
(PEC)

1 réunion

Représentations

- Coordination SUD
- France Volontaires
- Office franco-Allemand pour la jeunesse (OFAJ)
- Office franco-Québécois pour la Jeunesse (OFQJ)
- Forum européen de la jeunesse
- Comités Erasmus + Jeunesse et Sports
- Conseil national du développement et de la solidarité internationale (CNDSI)
- Conseil Consultatif sur la Jeunesse du Conseil de l'Europe

Commission Politique jeunesse

Lucie BOZONNET (MRJC) / Timothée BRUN (FAGE)

5 réunions

Groupes d'appui

☰ Violences Sexistes et Sexuelles en milieu ACM

Lucie BOZONNET (MRJC)
– Ariane JOURDAN (SGDF)

2 réunions

Représentations

- Conseil d'orientation des politiques de jeunesse (COJ)
- Comité de pilotage du Programme PIA jeunesse
- Commission de surveillance et de contrôle des publications destinées à l'enfance et à l'adolescence

VIE STATUTAIRE



Ce **collectif en mouvement** s'adosse à une **vie statutaire démocratique et équilibrée** qui demande une **mobilisation importante** de ses membres.

Nous avons **maintenu une alternance entre réunions en visioconférence et en présentiel** pour les instances ainsi que pour les groupes de travail, afin de permettre la mobilisation la plus large possible.

Par ailleurs, les **instances du Cnajep** ont décidé de **poursuivre le fonctionnement en co-présidence**. En 2024, elle a été animée par Arnaud Tiercelin, Secrétaire général du Cnajep, Jean-Baptiste Clerico vice-président Éducation populaire et Timothée Brun, vice-président Politique jeunesse.

Assemblée permanente des membres / Assemblée générale

L'ensemble des membres : associations et Crajep
3 réunions (2 APM et 1 AG)



Comité exécutif et d'animation 24 membres / 7 réunions

AFA, AFOCAL, ANACEJ, ANIMAFAC, CEMEA, CMJCF, CNFR, COTRAVAUX, CPCV, EEDF, EEUDF, FAGE, FCSF, FEDERATION DES AROEVEN, FEDERATION LEO LAGRANGE, FRANCAS, JEUNES EUROPEENS-France, JPA, LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT, MRJC, PEUPLE ET CULTURE, SGDF, UFCV, UNHAJ



Bureau 9 membres / 7 réunions



- Marc GUIDONI (AFOCAL)
- Jean-Baptiste CLERICO (CEMEA)
- Timothée BRUN (FAGE)
- Claude GASSMANN (FCSF)
- Pierre BENHALLA/Irène PEQUERUL (Francas)
- Antoine CHABAL (Jeunes Européens France)
- Arnaud TIERCELIN (LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT)
- Lucie BOZONNET/Romane BESSON (MRJC)
- Ariane JOURDAN (SGDF)

VIE STATUTAIRE



Conférence annuelle Président.e.s et/ou DG des associations membres

La **Conférence annuelle** des Président.e.s et/ou Délégué.e.s général.e.s est un **temps privilégié** pour **construire un Cnajep qui pèse dans les débats**, et où les **volontés politiques de chaque membre doivent pouvoir s'exprimer**.

Elle s'est réunie en janvier pour échanger sur les **RNEP 2024**, l'avancée des **travaux au sein du Comité de filière animation** et réfléchir à comment **poursuivre l'interpellation des Pouvoirs publics** pour que la question des **politiques jeunesse** soit au **cœur des enjeux**, avec une attention à ce qui se passe dans les autres **pays d'Europe**.

Conférence annuelle des Président.e.s et élu.e.s de Crajep

La **Conférence annuelle** des Président.e.s de Crajep est un temps privilégié de débat autour des enjeux d'**animation des territoires**. Elle permet, en outre, d'identifier nos attentes et nos besoins respectifs mais surtout de travailler des projets communs nous permettant de construire **une relation politique plus forte**. Des actions mieux concertées, une **expression commune** co-construite et co-portée entre le niveau régional et national de notre coordination sont des atouts nécessaires pour renforcer la place de nos organisations de jeunesse et d'éducation populaire.

Elle s'est réunie en février pour **échanger sur les enjeux majeurs** identifiés en 2024, l'interlocution politique, la mobilisation inter-associative dans le contexte de « lutte contre les idées d'extrême-droite » ou encore la mise en œuvre du CER au détriment des associations militantes. Quelles interlocutions ? Quelles coalitions ? Elle portait également sur mobilisation vers les RNEP et le déploiement de la déclinaison de la charte JEP.

En 2024, le Cnajep est composé de :

- **74 organisations**
- **17 Crajep**

Liste disponible en annexe



ACTIONS STRUCTURANTES



PROVOX

Le dialogue UE
Jeunesse en France



La fin de la 10ème campagne

Les campagnes Provox, coordonnées par le Cnajep, avec le soutien de la DJEPVA et de l'agence Erasmus+ France Jeunesse & Sport, s'inscrivent dans le cadre du Dialogue de l'Union européenne en faveur de la jeunesse.



Cette 10e campagne, qui portait sur l'**Objectif européen pour la jeunesse n°3** : "**des sociétés inclusives**", visait à identifier et activer les leviers politiques permettant **l'inclusion pleine et entière de tous·tes les jeunes dans la société**.

Trois sous-objectifs guidaient cette mobilisation qui a eu lieu de juillet 2023 à décembre 2024, :

1. **Veiller à l'accès égal des jeunes marginalisé·e·s** aux environnements d'apprentissage formels et non formels, dans toutes leurs dimensions.
2. **Renforcer les compétences des éducateur·rice·s** à accompagner les jeunes ayant moins d'opportunités.
3. **Garantir un soutien social effectif** : droit à un salaire décent, à des conditions de travail équitables, à des soins de santé accessibles, avec une attention particulière aux jeunes les plus exclu·e·s.

Les jeunes délégué·e·s de la 10e campagne Provox

Mélissa HACIANE



Deux jeunes délégué·e·s ont été désigné·e·s pour porter la voix des jeunes françaises à l'échelle européenne. Iels se sont pleinement investi·e·s.

Mehdi HMOUDANE



ACTIONS STRUCTURANTES



Des rencontres de Paris à Budapest

Durant la campagne, les jeunes délégué·e·s ont rencontré la **Secrétaire d'État à la Jeunesse, Prisca Thevenot**, pour réaffirmer les enjeux du dialogue structuré et l'importance d'un lien constant entre institutions nationales et européennes.

Ils ont mis en avant le Dialogue Structuré Territorial comme levier central de participation.



Sur la **scène européenne**, **Mélissa** et **Mehdi** ont pris part aux **trois conférences de la jeunesse** :

à Alicante



Première rencontre fondatrice autour de l'inclusion

à Gand



34 mesures concrètes ont été co-construites pour une Europe plus inclusive

à Budapest



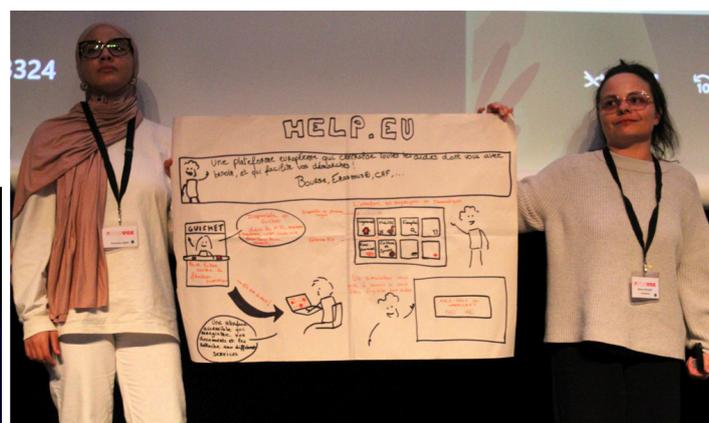
Conférence plus restreinte sur les jeunes rurales, dans un contexte politique tendu

ACTIONS STRUCTURANTES



De la consultation à l'élaboration au Festival Provox 2024

En France, la campagne a mobilisé plus de **1 500 jeunes**, notamment via le **Festival Provox** organisé les **5 et 6 juillet à Rennes** par le **Cnajep** en partenariat avec le **Crajep Bretagne**. Ce festival a rassemblé près de **100 participant·e·s**, dont **80 jeunes et 25 structures de jeunesse et d'éducation populaire**. Les participant·e·s ont construit ensemble des propositions de résolutions européennes à partir des constats de la consultation.



ACTIONS STRUCTURANTES



Les différents ateliers qui ont rythmé le Festival portait sur 6 sujets prioritaires identifiés en début de campagne :

- Accès aux droits sociaux
- Accès aux soins
- Accès à la formation et à l'emploi
- Accès aux loisirs
- Favoriser le rôle des travailleuses et travailleurs de jeunesse
- Combattre les attitudes et la culture discriminatoires



Les participant·e·s ont **construit ensemble des propositions de résolutions européennes** à partir des constats de la consultation. On peut les retrouver en [format vidéo](#) ou sur [l'espace dédié](#) au résultats de cette campagne.



La **projection du documentaire Banlie.ue** de Wael Sghaier, suivi d'un débat avec le réalisateur, a ouvert les échanges sur les discriminations structurelles dans les quartiers populaires en Europe.

Beaucoup de sujets soulevés par le documentaire ont pu être abordés le lendemain dans les différents ateliers.

Malgré un contexte politique marqué par des élections législatives anticipées, qui a conduit à l'annulation de la troisième journée du festival, l'événement a été maintenu comme **un espace fort de dialogue démocratique entre jeunes**, même si nous pouvons regretter l'absence de décideur·euse·s politiques au Festival, alors même que le dialogue structuré repose sur leur présence.

Comme l'a souligné Kevin Boiveau, co-président du CRAJEP Bretagne « *Maintenir le Festival, qui est un espace de dialogue par et pour les jeunes, est une réponse forte au contexte actuel* ».



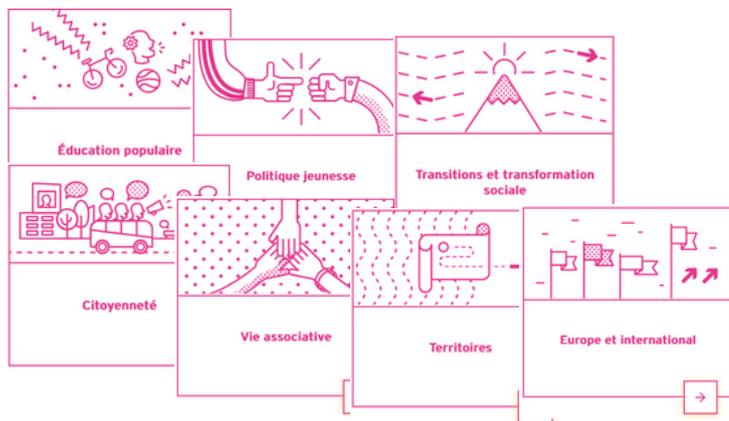
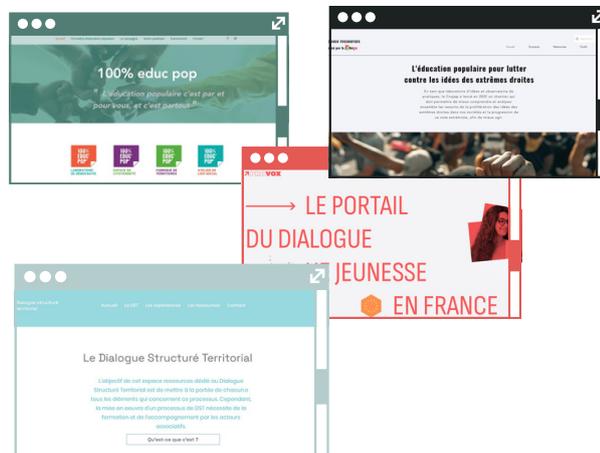
OUTILS DU RÉSEAU



Site internet

Le site internet du Cnajep est le support essentiel pour mieux comprendre ses missions et accéder à diverses ressources, notamment l'annuaire de ses membres.

Des espaces dédiés ont également été mis en place pour centraliser les ressources liées à certains projets spécifiques.



Ressources

Toutes les productions du Cnajep sont mises sur le site, avec un outil de recherche par types de document ou par thématique.

Intranet

Cet espace, réservé aux membres du Cnajep, permet d'accéder aux documents internes des instances et groupes de travail, ainsi que de publier directement des offres de missions ou d'emploi.



Emplois et missions

Le Cnajep a souhaité relayer les besoins en bénévoles et en salarié·e·s exprimés par ses organisations membres et faire de son site internet un espace de visibilité pour les offres de missions émanant des associations engagées dans le champ JEP.

OUTILS DU RÉSEAU



Livret d'accueil du Cnajep



Dans une volonté de renforcer la lisibilité et l'accessibilité de son fonctionnement, le Cnajep a élaboré un livret d'accueil interne à destination de l'ensemble de ses associations membres.

Ce livret a pour vocation de rassembler en un seul document clair et synthétique toutes les informations utiles à la compréhension du fonctionnement du Cnajep :

- les éléments statutaires essentiels,
- les instances de gouvernance et leurs rôles,
- les outils et espaces de travail collaboratif,
- les modalités de participation et d'implication dans la vie du collectif.



Lettre interne



Destinée uniquement à **un usage interne**, la **lettre hebdomadaire** du Cnajep regroupe l'ensemble des informations que le réseau doit recevoir. Ce mailing rassemble en un seul envoi les actualités du Cnajep : prises de position politiques, activités internes (commissions, groupes de travail, instances), appels à mobilisation, ainsi qu'une revue de presse diffusée chaque semaine.

Revue de presse



Le Cnajep a pour mission d'assurer une **veille sur un large éventail de thématiques liées à la jeunesse et à l'éducation populaire**. Cette démarche vise à alimenter les réflexions de toutes et tous, ainsi qu'à fournir des informations utiles aux différents espaces de travail.

Infojep



Chaque mois, le Cnajep vous donne rendez-vous avec l'Infojep, sa **lettre d'information** dédiée aux membres de son réseau et à ses partenaires.

Ce bulletin est un **outil** essentiel pour suivre l'actualité du secteur jeunesse, éducation populaire et vie associative, et pour rester informé des dynamiques portées par le Cnajep et ses membres.

OUTILS DU RÉSEAU



Au-delà de sa communication interne, le Cnajep utilise principalement — que ce soit par des communiqués, sa participation à des événements ou la publication de contenus — ses réseaux sociaux. Sa cible prioritaire reste ses associations membres, qui jouent un rôle essentiel de relais vers un public plus large.

Site internet

Pages vues	Pages vues uniques	Augmentation
87 216	72 547	+205,5 %
Visites	Augmentation	
40 904	+219,6 %	



Pages Facebook

Page Cnajep	Page 100% Educ' Pop'
4340 abonné·e·s	3281 abonné·e·s

Meilleure publication Facebook de l'année



Compte LinkedIn



2047 abonné·e·s

Meilleure publication LinkedIn 2024



Focus 2025

En février 2025, le Cnajep a décidé de quitter le réseau social X (ex Twitter), suite au changement de gouvernance de la plateforme, une centralisation et une modération défailante.

Le Cnajep a rejoint BlueSky et Mastodon, deux plateformes qui fonctionnent avec une gouvernance décentralisée et un algorithme ouvert.



QUATRE ORIENTATIONS



**Pour une société
qui relève les défis
des transitions**



**Pour une société
plus démocratique
construite par et
pour toutes et tous**



**Pour une société
coconstruite avec
l'éducation populaire**



**Pour une société plus
égalitaire qui lutte
contre toute forme
de déterminisme**

POUR UNE SOCIÉTÉ QUI RELEVE DES

DÉFIS DE TRANSITIONS

“

Le Cnajep doit poursuivre ses analyses sur les transitions écologiques et sur les transformations économiques et sociales. Ce travail doit permettre aux membres du Cnajep de mieux comprendre et d'interroger ensemble notre société.

Il doit permettre de mieux situer la contribution de l'éducation populaire dans une lecture systémique de ces enjeux.

MOTION D'ORIENTATION 2023-2027

”



Pour une société qui relève les défis des transitions

Sciences et esprit critique



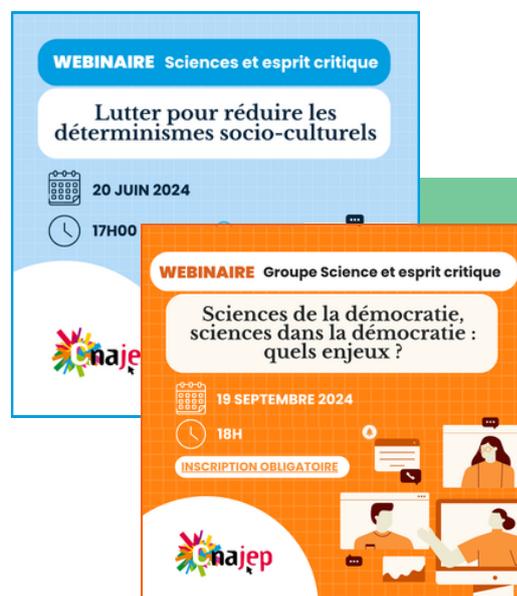
Fort de l'expérience des webinaires de ces dernières années, le groupe d'appui « **Sciences et esprit critique** » du Cnajep a proposé en 2024 un cycle de webinaires d'échanges de pratiques et de mise en débats.

Ces webinaires sont l'occasion de présenter des actions et programmes d'éducation aux sciences et par les sciences et de développement de l'esprit critique, initiés par des membres du réseau ou des AJEP.

Ils s'inscrivent dans les orientations et objectifs du Cnajep rappelés dans la Motion d'orientation 2023-2027. Comme la publication *L'esprit scientifique un cap à tenir pour les associations d'éducation populaire* le mentionnait : « **il faut réaffirmer que l'acquisition et la mobilisation de l'esprit scientifique représentent un enjeu fondamental de l'éducation et de la démocratie** ».

Chaque AJEP était invitée à participer de manière active en proposant des témoignages et des présentations d'activités/programmes concrets pour les webinaires :

- 21 mars 2024
« **Agir face aux transitions écologiques** » coordonné par les **FRANCAS**
- 20 juin 2024
« **Lutter pour réduire les déterminismes socio-culturels** » coordonné par l'**AFA**
- 19 septembre 2024
« **Sciences de la démocratie, sciences dans la démocratie : quels enjeux ?** » coordonné par la **FAGE**





Pour une société qui relève les défis des transitions

Bénévalibre : la gestion et la valorisation du bénévolat dans les associations



Outil d'usage simple, s'inscrivant dans une optique de fonctionnement collaboratif et décentralisé, Bénévalibre est un logiciel soucieux de préserver le pouvoir des acteurs associatifs. C'est pourquoi le Cnajep participe au comité de pilotage du projet, porté par le Crajep Bourgogne Franche Comté, depuis plusieurs années.

En 2024, le Cnajep a proposé au réseau une journée formation pour aborder l'outil mais également réfléchir et sensibiliser aux questions qui y sont liées : le numérique libre et éthique, les communes, l'évolution du bénévolat et de sa valorisation...

Cette journée a permis de se former sur l'outil Bénévalibre, mais aussi d'échanger avec l'intervention de Cécile Bazin de Recherche & Solidarités et Daniel Jacquier de France Bénévolat.

Bénévolat, logiciel libre et communs

"Un autre aspect essentiel qui doit faire converger logiciels libres et associations est celui de l'intérêt général et des (biens) communs. Par la liberté de modifier le code et la capacité à redistribuer (sans entraves) le code modifié, un cercle vertueux se met en place où le besoin d'un membre, une fois implémenté au sein du logiciel, sert l'ensemble des utilisateurs et nourrit ainsi un «pot» commun pour l'intérêt général.

Plutôt que la concurrence, les structures sont naturellement encouragées à se regrouper et coopérer pour le bien de toutes !"

Extrait de la plaquette de présentation de Bénévalibre

POUR UNE SOCIÉTÉ QUI CO CONSTRUIT

AVEC L'ÉDUCATION POPULAIRE

“

Le Cnajep doit poursuivre la dynamique pour faire vivre la compétence partagée éducation populaire sur l'ensemble des territoires. Il s'agit de promouvoir une compétence partagée éducation populaire mise en œuvre dans le cadre d'une nouvelle alliance entre les AJEP et les Pouvoirs publics.

Le Cnajep doit permettre aux acteurs associatifs JEP et aux pouvoirs publics de faire culture commune sur les apports de l'éducation populaire pour répondre aux enjeux de société.

MOTION D'ORIENTATION 2023-2027

”



Pour une société coconstruite avec l'éducation populaire

Rencontres Nationales de l'Éducation Populaire – RNEP 2024

Le CNAJEP a co-organisé avec la Ville de Poitiers les **2èmes Rencontres Nationales de l'Éducation Populaire**, en 2024.

Organisées du 30 mai au 1er juin 2024, à Poitiers, les 2èmes rencontres nationales de l'éducation populaire ont permis aux professionnels des collectivités, aux élues et élus, aux professionnels et bénévoles des structures associatives mais aussi au grand public de **se rencontrer et de célébrer l'éducation populaire**.

Ces trois jours de rencontres et d'échanges ont permis à plus de 600 personnes de se former et appréhender les enjeux de l'éducation populaire.

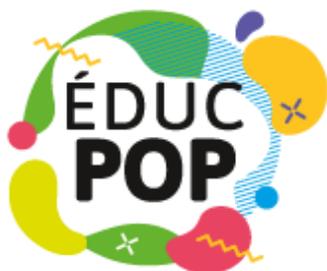
Retrouvez les [Actes des rencontres](#).



Cette édition était orientée autour de la thématique : « **Quartiers populaires, territoires ruraux, Outre-mer : comment l'éducation populaire contribue pour lutter contre le recul de l'accès aux droits ?** ». Il s'agissait notamment de questionner les défis que posent les contrastes territoriaux actuels à l'ensemble des acteurs de l'éducation populaire, et de partager la manière dont l'éducation populaire peut s'inscrire dans cette lutte pour un accès renforcé aux droits.



Cette édition a vu la participation de nombreuses associations du Cnajep, notamment dans le cadre des « **Manufactures de l'éducation populaire** », des ateliers thématiques contributifs et de formation permettant le croisement des savoirs et des savoir-faire sur les enjeux de l'éducation populaire et leur déclinaison concrète.



La **forte mobilisation** pour ces Rencontres a montré encore l'importance de ces temps de rassemblement pour les acteurs de l'éducation populaire.

Le site des Rencontres : www.rencontres-education-populaire.fr



Pour une société coconstruite avec l'éducation populaire

Co-construction d'une loi

La particularité de cette année était d'aller un peu plus loin sur ce que nous voulions porter collectivement pour l'éducation populaire. C'est pourquoi un atelier de co-construction d'une **proposition de loi pour l'éducation populaire** a été organisé le troisième jour des Rencontres.

Ce temps a permis de travailler à une première ébauche de projet de loi pour l'éducation populaire avec plusieurs grandes entrées : **accès aux droits, reconnaissance, gouvernance, globalité éducative sur les territoires.**



Des député.e.s étaient présent.e.s lors des Rencontres pour travailler en ateliers avec les participant.e.s, puis sont intervenus pour soutenir la démarche en séance plénière. Le portage de ce projet de loi vise aussi à **acculturer les parlementaires** au sujet des politiques d'éducation populaire et à mettre sur la table ce sujet peu identifié.

Les suites des RNEP ont été percutés par le contexte de dissolution de l'Assemblée nationale en juin et d'élections, puis le travail parlementaire sur le PLF 2025. Avec la nouvelle mandature, le Cnajep a repris son travail pour faire avancer ce projet à l'Assemblée nationale.

Faire vivre la charte JEP

La **Charte d'engagements réciproques Jeunesse Éducation Populaire** a été publiée en février 2024. Il existe déjà une charte des engagements réciproques entre l'Etat, les collectivités territoriales et le Mouvement associatif qui pose des principes partagés et les engagements de chaque signataire et invite à des déclinaisons sectorielles. Il s'agit donc ici d'une déclinaison qui vise à compléter la charte principale.



Dans son plaidoyer vers les élections présidentielles et législatives "L'éducation populaire, une fabrique de la République", les associations de jeunesse et d'éducation populaire appelaient à la signature d'une première charte sectorielle "Jeunesse et éducation populaire".

Cette 1^{ère} version s'est travaillée depuis les 1^{ères} Rencontres nationales de l'éducation populaire en mars 2022, et a fait l'objet de plusieurs étapes d'enrichissement du texte. Une version du document a été arrêté en 2024 pour qu'il puisse être utilisé par les acteurs associatifs et institutionnels. Cette déclinaison pourra cependant régulièrement faire l'objet d'une réactualisation. Elle est une base de discussion entre les acteurs associatifs et institutionnels du secteur JEP et doit permettre l'élaboration de conventions de partenariat.



Pour une société coconstruite avec l'éducation populaire

Comité Filière Animation

Le Cnajep a continué son travail de coordination au sein du Comité de filière animation et d'y porter les 36 propositions publiées en 2023. Le Comité a été fortement perturbé par le changement de gouvernement et l'instabilité politique qui en a découlé. En novembre 2024, le Cnajep **alertait dans un courrier**, co-signé avec Hexopée, le FONJEP et les ajep du CFA, adressé au ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative, au Président du Comité de Filière Animation et au Directeur de la DJEPVA sur **l'inquiétude grandissante concernant l'avenir des ajep dans le cadre des débats du Projet de Loi de Finances**.

« Depuis plus de 2 ans nous avons participé activement aux travaux du Comité, et nous partageons l'ensemble des avis qu'il a finalisés notamment cette dernière année. Ces avis présentent des propositions concrètes d'amélioration des conditions de travail et d'attractivité de notre filière : professionnalisation, rémunération, coopération, formation continue, lutte contre les Violences Sexuelles et Sexistes -VSS-, représentation sociale de la filière...

Les signaux envoyés par les débats actuels sur le Projet de Loi de Finances et celui sur la Sécurité Sociale pour 2025, ou les échanges entre le gouvernement et les collectivités locales ne sont hélas pas rassurants pour la poursuite de ces ambitions. »

Par la suite, le bureau du CFA a été relancé et le comité a pu reprendre ses travaux même si beaucoup d'incertitudes demeurent.

Projet de loi de finances

En septembre 2024, le Cnajep était auditionné à l'Assemblée nationale dans le cadre du PLF 2025.

Projet de loi de finances pour 2025



2025

Le Cnajep a porté auprès de la rapporteure de la commission des affaires culturelles, Florence Herouin-Léautey, les principaux sujets qu'il porte : cohérence des politiques de jeunesse, charte JEP, soutien aux AJEP, propositions du Comité de filière, mais aussi des alertes identifiées tel que la suppression du fonds de soutien aux activités périscolaires, le CER, la baisse de dotations des collectivités ou encore le contexte inflationniste qui impacte les associations.

Cette audition a été aussi l'occasion d'évoquer le travail qui suit les RNEP pour une proposition de loi visant à reconnaître et à promouvoir l'éducation populaire.



En avril 2025, le Cnajep a organisé une grande rencontre à l'Assemblée nationale sur ce projet de loi et rendre visible l'éducation populaire dans un travail avec les parlementaires.

POUR UNE SOCIÉTÉ PLUS DÉMOCRATIQUE

“

Le Cnajep doit approfondir ses réflexions sur les processus démocratiques et permettre à ses membres de s'approprier ce travail.

Il doit poursuivre la défense d'une société démocratique qui associe l'ensemble des citoyen.ne.s et promeut les libertés associatives.

MOTION D'ORIENTATION 2023-2027

”



Pour une société plus démocratique construite par et pour toutes et tous

Interpellation post-agorajep sur politique jeunesse

A la suite de l'Agorajep de décembre 2023, le Cnajep a publié en mars 2023 un **document d'interpellation** reprenant les principaux travaillés lors de l'Agorajep sur les **thématiques de la précarité et de la lutte contre les déterminismes, des mobilités, de la participation citoyenne et de la lutte contre les discriminations, ainsi que de la justice sociale et écologique..**



Le document s'inscrit dans l'actualité de 2024 et rappelle que la « *vision faussée et méprisante des jeunesses, conjuguée à l'absence de consultation et de co-construction des politiques publiques, place et abandonne aujourd'hui les jeunes au croisement de multiples et diverses précarités. La croyance en une jeunesse unique ou en l'existence d'un profil type de jeune est ainsi profondément erronée et contribue à reproduire les inégalités et à accentuer les fractures entre ces derniers.* »

Il conclut ainsi : « *A la veille des élections européennes, alors que la prolifération des idées d'extrême droite ne cesse de s'amplifier dans les pays européens, il est temps de faire le choix politique de prendre soin des jeunesses et de leur permettre de construire leurs perspectives sociales, économiques et démocratiques* ».

Extrait de Interpellation du cnajep Pour des politiques publiques structurantes et transversales, mars 2024.

Contribution SNU

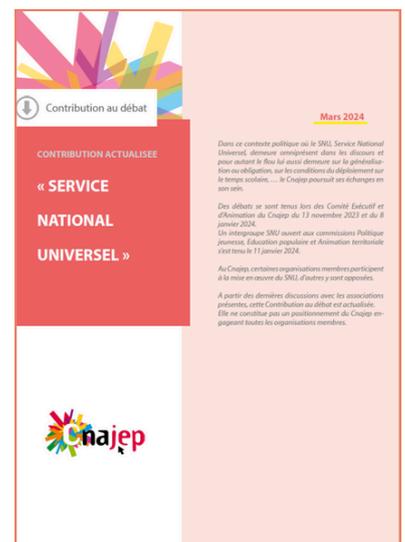
Dans ce contexte politique où le SNU, Service National Universel, demeure omniprésent dans les discours et pour autant le flou lui aussi demeure sur la généralisation ou obligation, sur les conditions du déploiement sur le temps scolaire, ... le Cnajep a poursuivi ses échanges en son sein.

Des débats se sont tenus lors des Comité Exécutif et d'Animation du Cnajep du 13 novembre 2023 et du 8 janvier 2024.

Un intergroupe SNU ouvert aux commissions Politique jeunesse, Education populaire et Animation territoriale s'est tenu le 11 janvier 2024.

Au Cnajep, certaines organisations membres participent à la mise en œuvre du SNU, d'autres y sont opposées.

A partir des dernières discussions avec les associations présentes, cette Contribution au débat est actualisée.





Pour une société plus démocratique construite par et pour toutes et tous

Elections européennes

En juin 2024 ont eu lieu les élections européennes.



Le Cnajep avait adopté lors de l'Assemblée des membres du Cnajep du 18 octobre 2023, un document de positionnement, résultat de plusieurs mois de réflexion, autour des enjeux liés aux Elections européennes de 2024.

Un document destiné des membres du réseau, d'interlocuteurs, d'institutions, de partenaires... Il a permis **d'interpeller lors des Elections européennes**. Mais en vue également d'être utilisé pendant toute la durée de la mandature du prochain Parlement européen. Il est également utilisable comme repère pour les représentant·e-s du Cnajep.

Le document reprend les 4 axes de la Motion d'orientation adaptés à l'enjeu européen :

- Pour une Europe qui relève les défis des transitions
- Pour une Europe co-construite avec l'éducation populaire
- Pour une Europe plus démocratique construite par et pour toutes et tous
- Pour une Europe plus égalitaire qui lutte contre toute forme de déterminisme

Pour alimenter ce moment de démocratie et **faire vivre le débat**, le Cnajep a envoyé un courrier à ses membres avec le **plaidoyer** et a partagé des **supports de communication** associés à des supports de débat pour s'emparer du sujet.

Support de débat
Éléments pour animer les débats

- J'organise un débat
- Débattre avec du théâtre-forum
- Animer un atelier de prospective
- Kit de débat Stratégie européenne pour la jeunesse
- Animer un jeu de simulation

Support de débat
Une Europe plus démocratique construite par et pour toutes et tous

Contexte
Il y a une urgence démocratique pour construire une participation citoyenne à l'échelle de territoires de local de la République... L'Union européenne doit être motor de dialogue citoyen et motor connecté à son projet collectif... Le projet européen est de plus en plus porté en contre-pied des mouvements populaires et militants. Il faut agir contre les idées d'extrême droite.

Propositions du Cnajep

- 16 - Reprocher l'Europe des citoyens.
- 17 - Construire une Europe plus démocratique et inclusive.
- 18 - Garantir la protection des libertés associatives.
- 19 - Assurer de la place en compte des habitants dans les actes de participation.
- 20 - Faciliter la place des jeunes dans les instances décisionnelles.
- 21 - Promouvoir la culture de paix et de non-violence.



Pour une société plus démocratique construite par et pour toutes et tous

Risque démocratique et mobilisation contre l'extrême droite

En juin 2024, après des élections européennes qui confirme la progression et l'implantation des forces d'extrême droite en France comme dans le reste de l'Europe, le Président de la République décide de dissoudre l'Assemblée nationale, ouvrant un risque vertigineux pour la démocratie.

Dans ce contexte, le Cnajep s'est mobilisé à travers des communiqués et en mettant à disposition de ses associations les outils tout juste produit de son chantier "Lutte contre les idées des extrêmes droites".



Communiqué, 12 juin 2024

L'éducation populaire se mobilise contre les extrêmes droites

Le résultat des élections européennes confirme la progression et l'implantation des forces d'extrême droite en France comme dans le reste de l'Europe. Face aux colères, aux défiances et aux inquiétudes que ce résultat révèle, la décision du Président de la République de dissoudre l'Assemblée nationale ouvre un **risque vertigineux pour notre démocratie** sans créer les conditions d'un débat démocratique indispensable.

La progression des idées des extrêmes droites a des causes diverses et anciennes, qui sont connues. Les responsabilités sont à chercher du côté des politiques libérales et autoritaires menées depuis des années qui ont exacerbé la défiance vis-à-vis des institutions, exacerbé les replis identitaires et attisé le rejet de l'autre. Nos organisations les ont combattues et ont dénoncé ces **politiques destructrices**. Elles les dénonceront encore demain.

Il est ainsi essentiel que les forces politiques progressistes prennent leur responsabilité et créent au plus vite les conditions d'une rupture avec ces politiques, dans la perspective d'une société plus égalitaire, juste, solidaire, écologique et inclusive, où chacun et chacune peut vivre dans la dignité, construire sa place, et contribuer à une démocratie vivante.

En accord avec l'ensemble des forces de la société civile, syndicales et associatives, nous refusons de voir l'extrême droite accéder au pouvoir car elle ne fera qu'amplifier ces fractures en détruisant ce qui reste de notre république démocratique et sociale.

L'urgence, aujourd'hui, est de faire vivre collectivement les valeurs qui nous rassemblent et sont résolument incompatibles avec les idées d'extrême droite. Elles sont constitutives de notre démocratie et condamnent la haine, la xénophobie, le rejet de l'autre et le repli sur soi que portent les mouvements d'extrême droite.

Les organisations d'éducation populaire, rassemblées au sein du Cnajep, entendent plus que jamais continuer à lutter contre ces idées néfastes, comme elles s'y sont engagées résolument depuis 2022. Elles continuent de confrontation d'idées, tout en produisant des

Comité pour les relations nationales et internationales des associations d'éducation populaire
cnajep@cnajep.asso.fr - 2022.cnajep



Communiqué du 1^{er} juillet 2024

Voter pour dire NON à l'extrême droite

Au lendemain du 1^{er} tour des élections législatives anticipées, et en plein accord avec l'appel de la société civile progressiste, le Cnajep appelle à dire NON à l'extrême-droite.

En rejetant les candidat.e.s des extrêmes droites, il s'agit d'empêcher l'avènement d'un projet de société destructeur de l'État de droit, de la république démocratique et sociale que nous défendons chaque jour. Il s'agit de dénoncer un programme trompeur qui frapperait durement les plus démunis, les femmes, les personnes LGBTQIA+ ou étrangères et qui ne ferait qu'accroître les fractures de notre société.

Pour lutter aujourd'hui, le Cnajep appelle les responsables, les bénévoles, le salarié.e.s, les adhérent.e.s, les usager.ère.s des associations de jeunesse et d'éducation populaire, et plus largement toutes les citoyennes et citoyens à aller voter pour faire battre les candidat.e.s des listes d'extrême droite au second tour des élections législatives.

Nous appelons également les représentant.e.s des forces politiques républicaines à leur responsabilité en cas de triangulaire, en demandant au ou à la candidate la moins bien placée au 1^{er} tour de se désister pour faire battre l'extrême droite.

Pour lutter demain, le Cnajep s'est déjà engagé à travailler ardemment pour la déconstruction des idées néfastes des extrêmes droites, en continuant à animer des espaces de débat et de confrontation d'idées, sur tous les territoires, urbains, ruraux et ultramarins, en mobilisant des ressources au service des éducateurs pour les combattre au quotidien.

Le contexte à venir pourrait nous faire perdre espoir, mais le Cnajep continuera à faire progresser leurs engagements et leurs valeurs durablement les idées des extrêmes droites.



23 Juin 2024 Par

Tribune collective « Répondre à l'urgence sociale, environnementale et démocratique »

Le Cnajep rejoint l'appel lancé par la Ligue des droits de l'Homme et continue de se mobiliser pour faire barrage aux idées des extrêmes droites.

« Nous, organisations syndicales et associatives, avons dénoncé sans relâche le danger mortel que représenterait pour la démocratie un gouvernement rassemblement national (RN). Nous nous sommes engagés, nous nous sommes mobilisés et avons contribué aux côtés d'une majorité d'électeurs et électrices à faire barrage à l'extrême droite. Mais ce rassemblement républicain sera seulement un sursis s'il ne s'inscrit pas dans le long terme et ne répond pas au besoin profond de justice sociale.

Les forces politiques progressistes doivent dès maintenant se situer à la hauteur de ces attentes pour démontrer à toutes celles et ceux qui vivent sur le territoire, quel que soit leur statut, que la démocratie fonctionne pour elles et eux, qu'elle répond aux besoins légitimes qu'elles et ils expriment pour bénéficier de l'effectivité des droits.

Des mesures porteuses d'espoir sont nécessaires.



14 Mai 2024 Par

Tribune collective « Ne choisissez pas l'extrême-droite pour exprimer votre colère »

Le Cnajep signe une tribune avec 70 organisations qui appellent à une mobilisation citoyenne pour lutter contre la montée des idées d'extrême-droite et contre les inégalités sociales et territoriales.

La CGT, Greenpeace, Oxfam, LDH, la Cimade, le Planning Familial... un collectif d'associations et de syndicats appelle les citoyens à ne pas se résigner et à une mobilisation contre les inégalités sociales et territoriales. La se joue l'avenir de nos sociétés et de la République.

Les extrêmes droites, dans la progression se poursuit plus que jamais, exploitent les mécontentements, les ressentiments, les colères. Colères souvent légitimes face à la dégradation du tissu social, à l'absence de pouvoirs oligarchiques, et à leur mépris pour les besoins sociaux et environnementaux, au refus et aux effets du changement climatique et à l'affaiblissement accéléré des services publics.

Mais les extrêmes droites renforcent ce sentiment en délaissant les besoins essentiels. Car elles ont besoin que le soutien s'écroule : elles en vivent, elles s'en nourrissent. Il faut donc toujours plus de services, de régulation de la société, de règles qui ne soient pas seulement des principes et des idéaux mais des actions concrètes dans les lieux et les contextes de vie, de solidarité, de bien-être, de respect de l'autre.

Ce plus on donne, plus on affaiblit. Plus on déserte les travailleurs contre les chômeurs vulgaires comme « assistés », les agriculteurs contre les défendeurs du climat, les Français contre les étrangers, les centres ville contre les banlieues, les « Parisiens » contre « la terre qui ne nous paie », les « vieux » contre les « jeunes », et plus on aggrave inégalités, inégalités, préjugés et discriminations. Et au bout du compte tous et toutes y perdent... sauf les dirigeants d'un pouvoir autoritaire destinée qui toute la société marchant au pas.

Il est grand temps d'ouvrir les yeux.



associations de jeunesse et d'éducation populaire et les politiques de jeunesse et d'éducation populaire.asso.fr | 01 91 44 44 44

L'ÉDUCATION POPULAIRE POUR LUTTER CONTRE LES IDÉES DES EXTRÊMES DROITES

POUR UNE SOCIÉTÉ PLUS ÉGALITAIRE

QUI LUTTE CONTRE TOUTE FORME DE DÉTÉRMINISME

“

Le Cnajep promeut l'action de l'éducation populaire pour l'émancipation individuelle et collective dans une volonté de transformation sociale. Il doit favoriser les débats en interne et avec d'autres et doit permettre l'élaboration d'argumentaires pour lutter contre toutes les formes de déterminisme.

En ce sens, il agit pour une société enrichie par l'esprit critique, qui prend en compte les droits culturels et questionne l'accès et l'usage du numérique.

MOTION D'ORIENTATION 2023-2027

”



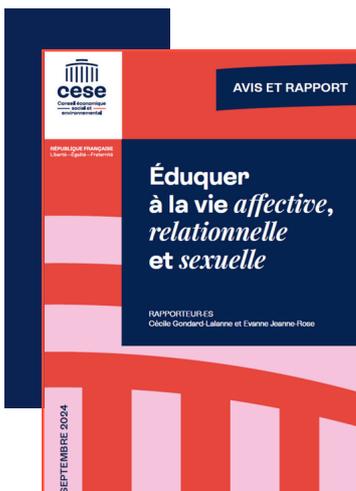
Pour une société plus égalitaire qui lutte contre toute forme de déterminisme

Violences sexistes et sexuelles et éducation à la vie affective relationnelle et sexuelle

Dans le cadre du groupe de travail sur les Violences sexistes et sexuelles du Cnajep, celui-ci a produit une contribution au débat en janvier 2024 : « **Le rôle des ajep dans la prévention et la gestion des violences sexistes et sexuelles (vss) mais surtout pour une éducation à la vie affective relationnelle et sexuelle (evars) des mineurs** » pour nourrir la saisine du CESE Eduquer à la vie affective, relationnelle et sexuelle.

“En tant qu’association d’éducation populaire, nous avons un rôle pour prévenir et gérer les violences sexistes et sexuelles c’est-à-dire mettre en place des processus qui permettent de dénoncer des VSS, de prendre soin des victimes, ... Mais le rôle des AJEP est avant tout éducatif, il est donc primordial de travailler sur les causes donc de s’intéresser à une éducation à la vie affective relationnelle et sexuelle. Il s’agit également d’avoir un regard positif sur ces enjeux et de ne pas seulement les regarder sous le prisme du risque. La vie relationnelle, affective et sexuelle fait partie du bien être des personnes.”

Extrait de la contribution du Cnajep

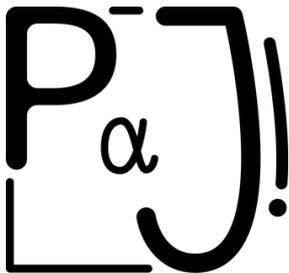


L’avis du CESE, adopté en septembre 2024, a été co-rapporté par le représentant du Cnajep au CESE, au sein du groupe des Organisations étudiantes et des mouvements de jeunesse. L’avis a pu ensuite être partagé et présenté dans divers contextes.



Pour une société plus égalitaire qui lutte contre toute forme de déterminisme

Place aux jeunes



Le projet "Place aux jeunes!" a pour objectif de **permettre** aux **organisations** de **renforcer la participation des jeunes** et d'améliorer la prise en compte transversale de ses enjeux dans les projets et organisations de solidarité internationale, mais aussi dans les **politiques publiques**.

Porté par **Engagé·e·s et Déterminé·e·s** en lien avec la **Commission Jeunes et Solidarité Internationale de Coordination SUD** (plateforme française des ONG), « Place aux Jeunes ! » réunit **un consortium d'une douzaine d'organisations** de la société civile de solidarité internationale et/ou de jeunesse et d'éducation populaire, dont le **Cnajep**.

Une rencontre annuelle

Le projet « Place aux Jeunes ! » a à cœur de favoriser la rencontre et l'échange entre les associations de solidarité internationale (SI) et de jeunes et d'éducation populaire (AJEP).



Afin de renforcer la place des jeunes et la prise en compte de leurs enjeux dans les projets, structures et gouvernances des organisations, une rencontre annuelle est organisée chaque année entre ASI et AJEP apparaît essentielle pour croiser les pratiques et renforcer les compétences des dernières à l'aune de l'expérience des premières.



Pour une société plus égalitaire qui lutte contre toute forme de déterminisme

Pour une démocratie pleine et entière, défendons l'État de droit !

En octobre 2024, le Cnajep signe une tribune commune aux côtés d'organisations et associations et appelle à la défense de l'État de droit.

En septembre 2024, le ministre de l'Intérieur, Bruno Retailleau, affirme que « l'Etat de droit n'est pas intangible » mais devrait évoluer en fonction des besoins définis par les politiques nationales. Face à ses propos, il a été rappelé que *“l'Etat de droit, ce sont des règles à respecter qui assurent la protection des citoyennes et citoyens comme des institutions. Ces règles s'appuient sur des outils juridiques, dont l'indépendance des juges, pour que ne s'impose pas la loi du plus fort. Loin de s'opposer au peuple, l'Etat de droit est, au contraire, la garantie de l'égalité de toutes les citoyennes et tous les citoyens qui le composent et de sa libre expression contre toutes les oppressions, individuelles ou collectives. L'Etat de droit est une condition de la démocratie.”*

Extrait du communiqué du 8 octobre 2024

Face à la montée de la xenophobie et des lois et mesures de plus en plus délétères pour la vie et les droits des personnes étrangères, de nombreuses associations, dont le Cnajep ont réagi pour dénoncer ces violations des droits humains.

Mercredi 2 octobre

Communiqué de presse unitaire :

Pour une politique migratoire d'accueil et de solidarité

Loi « immigration » : « Des dignes ont sauté face à la xénophobie et à la remise en cause de l'État de droit »

Bien qu'une partie du texte adopté en décembre 2023 ait été jugée non conforme à la Constitution, il reste un ensemble de dispositions délétères pour la vie et les droits des personnes étrangères, dénoncé un collectif de représentants d'ONG, de syndicats et d'associations, parmi lesquels Jean-Claude Samouiller, Sophie Binet, Patrick Baudouin.

Emmanuel Macron a procédé à la promulgation de la loi dite « pour contrôler l'immigration, améliorer l'intégration », le 26 janvier. La veille, le Conseil constitutionnel infligeait un revers sérieux au gouvernement et aux parlementaires ayant voté ce texte, en jugeant non conformes à la Constitution près de 40 % de son contenu. Mais cette décision est un soulagement en trompe-l'œil, car les magistrats n'ont pas jugé sur le fond la plupart des mesures, mais en ont censuré seulement la forme, estimant qu'elles n'avaient pas de relation directe avec le projet de loi initial.

Ils laissent ainsi la porte ouverte à ce que ces dispositions, directement issues d'une idéologie xénophobe, resurgissent par le biais de nouvelles propositions législatives. C'est d'ailleurs ce que l'Union centriste et, bientôt, Les Républicains tentent de faire avec une proposition de loi déposée fin janvier au Sénat reprenant quelques-unes des pires mesures censurées.

D'autre part, l'institution a jugé conformes à la Constitution d'autres mesures délétères pour la vie et les droits des personnes étrangères, présentes dans le texte initial du gouvernement. Pis, elle n'a pas émis d'avis sur la constitutionnalité de plus de quarante mesures extrêmement inquiétantes de la loi. Il s'agit là du texte le plus répressif depuis 1945. Car les mesures, pour certaines déjà en vigueur, constituent une aggravation manifeste de l'arsenal répressif à disposition des préfets et maintiendront des milliers de personnes dans une précarité toujours plus grande.

Démantèlement progressif

Le volet répression du projet de loi initial, déjà inquiétant, est ainsi durci : condition de « respect des principes de la République » pour l'obtention ou le renouvellement d'un titre de séjour, renforcement de la double peine, levée des protections contre les obligations de quitter le territoire français (OQTF), y compris pour les conjoints ou parents de Français, instrumentalisation de la menace à l'ordre public, allongement des délais pour accéder au juge des libertés en zone d'attente et en centre de rétention administrative, allongement de la durée exécutoire des OQTF, de la durée des assignations à résidence ou encore des interdictions de retour sur le territoire, création d'un fichier de mineurs étrangers délinquants ou encore exclusion de l'aide sociale à l'enfance pour les jeunes sous OQTF.

L'ensemble de ces mesures constitue une attaque sans précédents contre les droits des personnes étrangères, par sa violence et son ampleur.

Par ailleurs, la loi contient un démantèlement progressif du système d'asile. La fin de la collégialité des formations de jugement à la Cour nationale du droit d'asile, la facilitation du refus ou du retrait des conditions matérielles d'accueil, la possibilité du placement en rétention des personnes avant l'enregistrement de leur demande d'asile, la délivrance quasi automatique d'OQTF dès le rejet de leur demande sont autant de mesures qui visent à vider de sa substance notre système d'accueil pour les personnes cherchant une protection en France.



Lutter contre les idées des extrêmes droites

L'éducation populaire pour lutter contre les idées des extrêmes droites

En 2024, un nouveau parcours de formation a été mis en place, dans la continuité de celui de 2023.

L'objectif de ce chantier est de mieux comprendre, d'analyser les ressorts d'une part de la prolifération des idées d'extrême-droite dans un certain nombre de mouvements et partis politiques et, d'autre part, de la progression du vote d'extrême-droite, afin de mieux agir au niveau de nos organisations.

Les parcours de formation

La formation "1e année" a réuni 30 participant·e·s issu·e·s de 17 organisations, co-animé par la Fédération Léo Lagrange et les Céméa.



Journée 1 – Janvier 2024

Temps d'introduction au Cnajep autour des enjeux du parcours, suivi d'un atelier de photo-langage sur l'extrême droite. Une visite guidée du Palais de la Porte Dorée a permis d'aborder l'histoire coloniale française et ses résonances contemporaines.

Journée 2 – Mars 2024

Visite du Camp des Milles, lieu de mémoire de l'internement et de la déportation, suivie d'un atelier sur l'Indice d'Alerte Républicaine et Démocratique (AARD). La journée s'est conclue par un échange avec Frédéric Rosmini sur le rôle de l'éducation populaire dans la résistance aux idées extrémistes.

Journée 3 – Mai 2024

Rencontre avec des professionnelles du Musée national de l'histoire de l'immigration et visite guidée. L'après-midi a été dédié à un travail collectif sur l'argumentaire "L'éducation populaire pour lutter contre les idées des extrêmes droites", initié par la promotion précédente.



Lutter contre les idées des extrêmes droites

Séjour d'étude en Italie : comprendre les effets des extrêmes droites pour mieux y résister

Pour la formation "2e année", un groupe de professionnel-le-s et de bénévoles de l'éducation populaire s'est rendu à Rome pour analyser les effets concrets de l'arrivée au pouvoir du gouvernement d'extrême droite dirigé par Giorgia Meloni.

À travers plusieurs rencontres avec des associations locales (Casa dei Diritti Sociali, Céméa del Mezzogiorno, Observatoire contre la militarisation des écoles, FIMEM, Spin Time) et des chercheuses de l'université Roma Tre, le groupe a pu observer les impacts directs de cette politique :

- Durcissement des conditions d'accueil des personnes migrantes,
- Banalisation des discours de haine,
- Militarisation croissante de l'école,
- Vision autoritaire et concurrentielle de l'éducation,
- Criminalisation de la jeunesse mobilisée
- Fragilisation des espaces d'engagement.

Ce séjour a aussi permis d'identifier des formes de résistances locales et de nourrir la construction d'un argumentaire adapté au contexte français, en vue d'outiller les réseaux d'éducation populaire face aux idées des extrêmes droites.





Lutter contre les idées des extrêmes droites

Un argumentaire pour outiller les associations de jeunesse et d'éducation populaire

Le Cnajep a poursuivi son travail en développant un **argumentaire** destiné à **outiller les actrices et acteurs de l'éducation populaire** face à la prolifération des idées des extrêmes droites.

Construit à partir des **réflexions issues des cycles de formation** et des **échanges menés avec les membres**, cet **outil** ne cherche pas à opposer une réponse strictement morale ou juridique, mais à **ouvrir des espaces de débat critique sur les visions du monde portées** par les extrêmes droites.



Il s'inscrit dans une **volonté de renforcer les capacités d'analyse et de construction collective** face aux logiques de simplification, de désinformation et de repli.

Focus 2025

En parallèle de ce parcours, de nombreuses initiatives ont vu le jour dans les réseaux membres du Cnajep :

- Une formation de deux jours proposée par le Crajep Centre-Val de Loire,
- Un parcours spécifique développé par le Crajep Nouvelle-Aquitaine,
- Une conférence portée par les Jeunes Européens Rouen dans le cadre d'un événement organisé par la FAGE (FEEL),
- La rédaction d'un guide interne par l'ANESTAPS, entre autres.

Les participant·e·s seront invité·e·s en 2025 à poursuivre leur engagement dans le cadre d'une troisième année de formation.



Lutter contre les idées des extrêmes droites

Rencontres 2024 de l'ECSA : un temps fort d'échanges européens

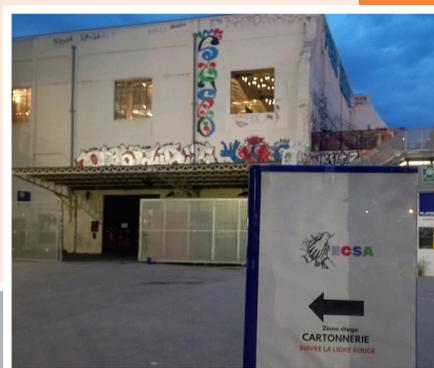
Le Cnajep a participé aux **rencontres de l'Espace Commun Européen des Alternatives (ECSA)**, organisées à **Marseille** du **26 au 28 avril 2024**.



Ces journées ont rassemblé des militant·e·s et organisations de toute l'Europe, ainsi que des invité·e·s de la rive sud de la Méditerranée, pour échanger autour des luttes sociales, des alternatives au néolibéralisme et de la montée des extrêmes droites à l'échelle européenne.

Dans ce cadre, le **Cnajep a co-animé un atelier sur les enjeux d'éducation, de recherche et de partage de savoirs**, en collaboration avec Attac, la FSU et Alternatives Européennes.

L'événement a également permis une large **participation à d'autres ateliers thématiques**, portant notamment sur les **résistances féministes**, les **actions collectives face à l'extrême droite** ou encore la **criminalisation des mouvements sociaux**.



L'ensemble des échanges de cette année ont enrichi la réflexion engagée par le Cnajep depuis 2022 sur les stratégies à mettre en œuvre pour mieux comprendre et outiller la lutte contre les idées des extrêmes droites.

LES ANNEXES DU RAPPORT D'ACTIVITÉS

ANNEXE 1

PORTER LA PAROLE DES
ASSOCIATIONS DE JEUNESSE
ET D'ÉDUCATION POPULAIRE

ANNEXE 2

ASSOCIATIONS MEMBRES EN
2024

ÉDUCATION POPULAIRE

ASSOCIATION DES DÉPOSANTS AUX ARCHIVES JEUNESSE EDUCATION POPULAIRE (ADAJEP)

Association qui regroupe les associations de jeunesse et d'éducation populaire et les personnes physiques qui ont déposé leurs archives au Pôle de conservation des archives de jeunesse et d'éducation populaire (PAJEP).

Mandat : ALF

Pas d'éléments communiqués

INSTITUT NATIONAL DE LA JEUNESSE ET DE L'ÉDUCATION POPULAIRE (INJEP) - CONSEIL SCIENTIFIQUE ET D'ORIENTATION

Instance consultative appelée à se prononcer sur les grandes orientations de l'INJEP, le choix de ses axes scientifiques et à nourrir la réflexion stratégique des cadres de l'institut ainsi que de sa tutelle.

Mandat :
Fédération Léo
Lagrange

Pas d'éléments communiqués

INSTITUT NATIONAL DE LA JEUNESSE ET DE L'ÉDUCATION POPULAIRE (INJEP) COMITÉ DE LECTURE DE LA REVUE DE L'INJEP « LES CAHIERS DE L'ACTION »

MANDAT :
CCSC/JPA + 1
place possible

Enjeux pour le CNAJEP, ses membres et les réseaux d'éducation populaire : La vocation des Cahiers de l'action est de produire des articles à la croisée des chemins entre les terrains de l'action jeunesse - éducation populaire et les travaux de chercheurs. En étant associé au "comité de programmation" depuis quelques années, le CNAJEP peut proposer des thématiques pour de futurs numéros des Cahiers de l'action (planification à plus de douze mois). Nous suggérons de diffuser un formulaire dans le réseau du CNAJEP pour inviter les associations membres et les acteurs de terrain à élaborer des propositions de sujets afin de valoriser et faire connaître les initiatives à la croisée de la recherche et du terrain dans l'action quotidienne.

Numéros parus en 2024 :

- N° 62 - Juillet 2024 - Environnement, genre, numérique : questions de pratiques en animation, 104 pages
- N° 63 - Décembre 2024 - Les processus d'évaluation des associations : prendre la mesure du travail collectif, 106 pages

À partir du numéro 27 (année 2010), tous les ouvrages sont en accès libre sur Cairn.

Le "Comité de lecture" a changé de nom en 2021 et s'intitule depuis "Comité de programmation".

- Directeur de la publication : Augustin Vicard
- Directeur de la collection : Emmanuel Porte
- Comité de programmation : Marie Bodeux, Suzie Chevée, Florian Covelli, Natacha Ducatez, Francine Labadie, Nathalie Latour, Éric Le Grand, Nicolas Merle, Éric Sapin.
- Coordination éditoriale : Marianne Autain

ÉDUCATION POPULAIRE

COMMISSION PROFESSIONNELLE CONSULTATIVE DES MÉTIERS DU SPORT ET DE L'ANIMATION (CPC)

Commission consultative qui peut être saisie de toute question générale ou particulière touchant aux formations concernant les métiers du sport et de l'animation. A cet effet, elle peut proposer à chaque ministre intéressé des actions coordonnées dans un secteur de formation commun.

Mandat :
Titulaire FAGE/
ANESTAPS –
Suppléant :
CEMEA

Pas d'éléments communiqués.

COMITÉ DE PILOTAGE RÉINGÉNIÉRIE DES DIPLÔMES DE LA FILIÈRE JEUNESSE, EDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT

Démarche enclenchée en mars 2022, la réingénierie des diplômes de la filière JEPS doit conduire à leur structuration en blocs de compétences, dans le prolongement de la Loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel et de la création de France Compétences. Le CNAJEP est investi dans cette démarche, étant présent à l'ensemble des groupes de travail pilotés par le Ministère, sur tous les niveaux de formation.

MANDAT :
CEMEA

Pas d'éléments communiqués.

COMITÉ DE COORDINATION RELATIF À "L'APPRENTISSAGE DANS LES MÉTIERS DE L'ANIMATION ET DU SPORT"

Pas d'éléments communiqués.

MANDAT :
CEMEA/UFCV

CONSEIL NATIONAL DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE (CNTE)

Instance de dialogue en matière de transition écologique et de développement durable. Sa création vise à renforcer le dialogue social environnemental. Il rend des avis structurants pour la politique de la transition écologique.

MANDAT :
Titulaire PEC
Suppléant.e.s :
FAGE/FRANCAS

Pas d'éléments communiqués.

EUROPE INTERNATIONAL

COORDINATION SUD

Coordination SUD – Solidarité Urgence Développement – est la coordination nationale des ONG françaises de solidarité internationale.

MANDAT :
FEDERATION LEO
LAGRANGE

Coordination Sud a été particulièrement mobilisé contre la baisse de l'aide publique au développement à l'occasion des restrictions budgétaires gouvernementales. Ils ont pu rassembler un grand nombre d'associations pour rappeler à l'Etat ses engagements passés. 2024 était aussi l'occasion de célébrer les 30 ans de CSUD pour rappeler l'engagement commun profondément enraciné sur les valeurs et principes de solidarité, de développement durable, de droits humains, de justice et de démocratie.

LE CONSEIL NATIONAL DU DÉVELOPPEMENT ET DE LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE (CNDSI)

Le CNDSI est l'instance de concertation privilégiée de l'Etat sur les questions liées à la politique de développement et de coopération internationale de la France.

MANDAT :
EEUDF

De juin 2021 à décembre 2024 le Cnajep était représenté au CNDSI et participait en son sein aux travaux du collège des acteurs associatifs présidé par Coordination SUD. Réunie deux fois en plénière en 2024, l'instance a porté ses discussions sur des sujets d'actualité : aide publique au développement, situations géopolitiques au Sahel, dans les territoires palestiniens et en Ukraine, diplomatie climatique en amont des trois COP prévues en 2024, sport et développement dans le contexte des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris, etc.

Le Cnajep avait pris part au groupe de travail sur la participation des jeunes à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique de développement et de solidarité internationale de la France. Celui-ci a partagé un rapport et des recommandations le 24 avril 2024 lors d'un événement « Jeunesses et développement » en présence de la secrétaire d'État Chrysoula Zacharopoulou. Le groupe de travail constitué sur le rôle des territoires dans les démarches de coopération et de solidarité internationale a quant à lui dédié en juillet une session de travail à la jeunesse comme cible privilégiée dans les territoires de la coopération décentralisée.

FRANCE VOLONTAIRES

Plateforme des engagements volontaires et solidaires à l'international. Elle a été créée en 2010 à l'initiative des pouvoirs publics et du monde associatif.

MANDAT :
Cnajep

En 2024, a continué à développer les dispositifs de volontariat dans différents pays, ainsi que ses antennes en outre-mer. Des questions se sont posées concernant les financements des dispositifs et programmes dans un contexte de baisse des financements du ministère des Affaires étrangères. Le déploiement de volontaires dans certaines zones a été limité ou supprimé du fait du contexte géopolitique, notamment au Moyen-Orient, ce qui a fait l'objet de débat au sein du Conseil d'administration. On peut noter la volonté de développer la visibilité du volontariat à travers de nouvelles campagnes de communication. Un séminaire interne a aussi été organisé afin de favoriser la co-construction au sein de l'organisation.

OFFICE FRANCO-QUÉBÉCOIS POUR LA JEUNESSE (OFQJ)

L'Office franco-qubécois pour la jeunesse inscrit son action dans le cadre de la coopération franco-qubécoise. Il a pour mission de développer les relations entre la jeunesse française et la jeunesse qubécoise. L'Office est un centre de compétence et d'expertise qui contribue aux politiques menées par les deux gouvernements dans le domaine de la jeunesse.

MANDAT :
Animafac

En 2024, l'OFQJ a travaillé à mettre en œuvre les recommandations qui ont été faite l'année précédent. Notamment concernant la responsabilité et la volonté de l'OFQJ d'agir davantage au bénéfice des jeunes éloignés des circuits de la mobilité et de l'information et de rendre ses programmes plus accessibles et inclusifs, avec l'enjeu d'élaborer une stratégie partenariale ouverte aux fins d'aller vers et au plus près de ces jeunes pour permettre la levée des freins à la mobilité (psychologiques, matériels, culturels, sociaux, etc.), ainsi que d'engager une communication créative qui valorise les expériences et les bénéfices apportés.

FORUM EUROPÉEN DE LA JEUNESSE

Plate-forme des organisations de jeunesse en Europe. Il représente 104 organisations de jeunesse qui sont des Conseils nationaux de Jeunesse ou des Organisations internationales non gouvernementales de jeunesse. Le Cnajep y membre en tant que Conseil de jeunesse pour la France.

MANDAT :
SGDF

En 2024, le Cnajep a participé à de nombreuses activités du Forum européen de la jeunesse. Au programme : échanges entre organisations de jeunesse européennes.

Lors de sa dernière Assemblée Générale, le Forum Européen de la Jeunesse a élu son nouveau Conseil d'administration pour 2024-2026, qui a pris ses fonctions le 1er juillet 2024.

En novembre 2024, une Assemblée générale extraordinaire a eu lieu à Gand afin d'élire la onzième membre du CA. En parallèle, nous avons pu participer à la cérémonie de remise du prix de la capitale européenne 2027, décerné à Parme.

Léonard LY TRI qui représente le Cnajep au YFJ a également été réélu au Conseil consultatif sur la jeunesse du Conseil de l'Europe pour le mandat 2024-2025. Sa candidature, soutenue par le Cnajep, a été largement saluée : il a obtenu le score le plus élevé parmi l'ensemble des conseils nationaux de jeunesse.

CONSEIL CONSULTATIF SUR LA JEUNESSE DU CONSEIL DE L'EUROPE

Le département jeunesse du Conseil de l'Europe a mis en place un système de cogestion qui repose sur deux entités - gouvernementale (CDEJ) et non gouvernementale (CCJ). Le CCJ a notamment pour objectifs d'établir les standards et les priorités du département jeunesse du Conseil de l'Europe et d'adresser des recommandations pour les priorités futures, les programmes et les budgets. Ces propositions sont ensuite soumises au Comité des Ministres, l'organe décisionnel du Conseil de l'Europe.

MANDAT :
SGDF

Pas d'éléments communiqués.

COMITÉ NATIONAL ERASMUS + JEUNESSE

Le comité national Erasmus + Jeunesse a pour objectifs de débattre des orientations nationales dans le cadre du programme européen, mais aussi d'informer les acteurs intéressés par la mobilité et de valoriser les actions nationales et celles des partenaires.

MANDAT : en
renouvellement

Pas d'éléments.

EUROPE INTERNATIONAL

OFFICE FRANCO-ALLEMAND POUR LA JEUNESSE (OFAJ)

Cet office a pour mission de développer les relations entre les jeunes français et allemands au sein d'une Europe élargie. L'Office est administré par un Conseil d'administration composé de 14 membres. Le Conseil d'administration est investi des pouvoirs nécessaires à l'accomplissement des missions de l'Office.

Le Conseil d'orientation assiste le conseil d'administration et est composé de 24 membres. Il élabore des avis et recommandations concernant les orientations et les programmes de l'Office, qu'il transmet au Conseil d'administration

MANDAT :

Conseil
d'administration :
Titulaire Anacej /
Suppléante Anacej

Conseil d'orientation :
Titulaire PEC/
suppléante CEMEA

Conseil d'administration

Le Conseil d'administration de l'Office Franco-Allemand de la Jeunesse est un espace où sont prises des décisions clés. Les prises de position du CNAJEP sont donc déterminantes au sein de celui-ci. Lors du dernier CA en date du janvier 2025 ont été débattus des points forts tels que l'évaluation et le recensement de l'ensemble des programmes subventionnés par l'OFAJ, mais aussi le plan d'action 2025 de l'OFAJ.

Un élément marquant a été la prise de position du CNAJEP par le biais de la représentation jeunesse française au conseil d'administration concernant la participation au financement du programme « génération Europe ». Nous avons notamment souligné l'importance de ce programme au sein des financements de l'OFAJ car il a pour but de donner une visibilité forte à cet office. Cependant nous avons également averti sur la faible présence de cadres de l'éducation populaire. En effet, ce programme regroupant des jeunes talents à tendance à favoriser des participants provenant des milieux plus élitistes. Cette remarque a donc lors de notre intervention a été prise en compte afin de favoriser une plus grande mixité de publics visés.

Nous pouvons également souligner notre intervention concernant une prise de position favorable à une volonté de l'OFAJ d'aller vers des déplacements incluant des modes de transports moins polluants et plus durables et ce en mentionnant l'importance aujourd'hui d'aller vers plus de mobilités durables et écologiques.

Conseil d'orientation

En 2024, le Cnajep a marqué son mandat au sein du Conseil d'orientation (CO) de l'Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ) par une co-présidence partagée avec le Deutscher Bundesjugendring (DBJR), symbolisant une collaboration renforcée et une influence conjointe sur les ordres du jour de cette instance politique. Cette année a été marquée par la célébration des 75 ans du DBJR, un événement auquel le Cnajep a participé à Berlin, soulignant ainsi l'importance des relations franco-allemandes dans le domaine de la jeunesse.

Les enjeux d'éducation à la paix et du changement climatique ont été au cœur des discussions, avec une insistance particulière sur la nécessité de repenser le narratif franco-allemand pour intégrer les défis contemporains. Le Cnajep a mis en avant l'importance de se doter des moyens nécessaires pour poser un nouveau narratif, prenant en compte les réalités actuelles et les aspirations des jeunes générations, tout en soulignant le rôle crucial d'un office de mobilité comme l'OFAJ dans la lutte contre le changement climatique et pour une Europe de la paix.

Les échanges interculturels et la participation des jeunes ont été des priorités, avec un accent sur l'inclusivité et la diversité. Les programmes de l'OFAJ ont été conçus pour être accessibles à tou-te-s, en particulier aux jeunes éloignés des dispositifs publics de mobilité, reflétant ainsi l'engagement du Cnajep. De plus, le Cnajep a souligné la nécessité de soutenir les partenaires et porteurs de projets dans le contexte de l'inflation et d'une baisse des soutiens financiers ailleurs, fragilisant les projets de mobilités portés par des associations d'éducation populaire.

POLITIQUE JEUNESSE

CONSEIL D'ORIENTATION DES POLITIQUES JEUNESSE (COJ)

Né de la fusion entre le Conseil national de l'éducation populaire et de la jeunesse, le Conseil national de la jeunesse et le Conseil national des missions locales, le Conseil d'orientation des politiques de jeunesse, placé auprès du Premier ministre, contribue à la coordination et à l'évaluation des politiques publiques relatives à la jeunesse de 16 à 30 ans, à l'éducation populaire et au dialogue entre les acteurs concernés par ces politiques. A la demande du Premier ministre ou du ministre chargé de la jeunesse, le conseil examine toute question d'intérêt général en matière de politique de jeunesse, d'éducation populaire ou relative à l'insertion professionnelle des jeunes et peut être consulté sur les projets de loi et de textes réglementaires relatifs à ces sujets.

Collège jeunes :

"En 2024, nous avons travaillé sur la finalisation et la présentation en plénière du rapport sur le Service Civique, que j'ai présenté personnellement. La suite du travail a été consacrée sur La continuité éducative au sein des cités éducatives".

MANDAT :
Collège des jeunes
et de leurs
organisations :
Titulaires : FAGE/ATD
QUART MONDE/RNJA
Suppléant.es :
AFOCAL/FAGE
Collège associations
et mouvements de
jeunesse et
d'éducation
populaire : Titulaires
: CMJCF/JPA/LIGUE
DE L'ENSEIGNEMENT –
Suppléant.es :
FRANCAS/UNHAJ/
CNFR

COMMISSION DE SURVEILLANCE ET DE CONTRÔLE DES PUBLICATIONS DESTINÉES À L'ENFANCE ET À L'ADOLESCENCE

Comité qui délibère sur les actions labellisées « projets innovants en faveur de la jeunesse ».

MANDAT : Titulaire
CEMEA – Suppléant
Ligue de
l'Enseignement

CEMEA :

"Cette année de participation à l'activité de la commission presse est la première pour Martine et moi. En mars 2024, une journée de formation a été proposée pour les nouveaux dans cette instance. Nous avons constaté que la commission a été renouvelée aux deux tiers. C'est donc une "jeune" commission, sous la présidence d'un membre du conseil d'Etat, qui s'est emparée des ouvrages sélectionnés par la sous-direction des missions de protection judiciaire et d'éducation.

La commission réunit une quarantaine de personnes, titulaires et rédacteurs, représentants de différents ministères, de maisons d'édition, de professions dans le champ de la protection judiciaire et de l'Education.

Notre mission a consisté à lire des ouvrages et les analyser en vue d'émettre un avis de conformité ou non à la loi du 16 juillet 1949 sur les publications destinées à la jeunesse.

Deux à trois ouvrages nous sont adressés à des binômes ou trinômes, un mois avant la séance de débat et de délibération. Et nos avis doivent parvenir au sous secrétariat une semaine avant celle-ci.

Les avis de non-conformité à la loi peuvent être motivés dans les cas suivants :

- Il n'est pas fait mention de la loi. Ce cas de figure s'est présenté plusieurs fois cette année.
- L'ouvrage contient des éléments qui présentent "un danger pour la jeunesse en raison de son caractère pornographique ou lorsqu'il est susceptible d'inciter à la discrimination ou à la haine contre une personne déterminée ou un groupe de personnes, aux atteintes à la dignité humaine, à l'usage, à la détention ou au trafic de stupéfiants ou de substances psychotropes, à la violence ou à tous actes qualifiés de crimes ou de délits ou de nature à nuire à l'épanouissement physique, mental ou moral de l'enfance ou la jeunesse."

“Au cours de cette année, quelques constats :

- Quatre grands catégories d'ouvrages sont régulièrement soumis à l'examen de la commission : des romans pour adolescents ou classé dans la catégorie Young adults, des ouvrages où il est question de sexualité, des livres d'enseignement religieux, des périodiques.
- Les débats qui suivent l'explication d'un signalement pour non conformité à la loi ont souvent porté sur nos appréciations des possibles impacts des ouvrages signalés sur les enfants et les jeunes. Souvent, les arguments exprimés et les débats ont conclu à relativiser les risques, ou à ajuster la tranche d'âge.

Il est arrivé que la commission décide d'engager une démarche pour mise en conformité ou des procédures plus poussée en référence à la loi.

Le secret des débats ne nous permet pas d'entrer dans les détails. Nous pouvons juste dire que la commission est particulièrement mobilisée sur les violences sexuelles.

En conclusion, je veux insister sur l'importance de contributions au nom de mouvement de jeunesse sur la connaissance des publics enfants et adolescents, et sur l'analyse des possibles impacts sur ces publics. Nos contributions ont aussi aidé la commission sur des compétences de lectures de médias et d'analyse des messages que véhiculent l'écrit et les images. Cela a permis d'identifier des contre-sens dans des interprétations de membres de la commission.

Nous avons aussi introduit des débats sur les évolutions sociétales, par exemple sur les identités de genres et les pratiques sexuelles des jeunes. Sur les questions de religion, nos contributions ont alimenté une réflexion sur la mise à distance d'avis personnels. Nos motivations visant à nous prévenir de jugements nourris par des préjugés ou des stéréotypes.

Notre devoir de réserve rend complexe l'exercice de rendre compte.”

LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT :

“J'ai entamé mon premier mandat à la commission en janvier 2024. Je n'ai pas pu participé à la réunion d'information qui expliquait le fonctionnement. Il y a eu 3 commissions (20 juin, 3 octobre, 5 décembre).

Je n'ai pu participer qu'aux deux dernières.

Ce qui me frappe, c'est à la fois un fonctionnement assez lourd et complexe de la commission pour prononcer les avis sur les ouvrages étudiés et en même temps des temps d'échanges entre les membres tout à fait intéressants et bienveillants entre les membres même quand les avis divergent et parfois les divergences sont grandes.. Tous les membres prennent au sérieux le travail et analysent avec application les ouvrages sélectionnés.

Je suis aussi frappées que de nombreux ouvrages concernent des documents didactique sur l'Islam enseigné aux enfants”

INSTANCES

MOUVEMENT ASSOCIATIF

Plateforme associative, ancienne conférence permanente des coordinations associatives, qui a pour objet de réunir, promouvoir et défendre le monde associatif.

Conseil d'administration

Plateforme associative, ancienne conférence permanente des coordinations associatives, qui a pour objet de réunir, promouvoir et défendre le monde associatif.

Bureau

Le Cnajep assure au Mouvement associatif la fonction d'administrateur-délégué auprès de la présidente face aux idées de l'Extrême-droite. A ce titre, le Cnajep a piloté un large groupe de travail de plusieurs mois ayant permis au Mouvement associatif d'intégrer cette priorité dans ses orientations stratégiques.

MANDAT
Conseil
d'administration :
Titulaire : Ligue de
l'Enseignement -
Suppléant : CEMEA
Bureau : Ligue de
l'Enseignement

FONDS POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA VIE ASSOCIATIVE (FDVA)

Le fonds pour le développement de la vie associative remplace le conseil de développement de la vie associative. Il a pour objet d'attribuer des subventions à des projets initiés par des associations et relatifs aux formations des bénévoles élus et responsables d'activités.

MANDAT :
MRJC

CONSEIL ECONOMIQUE SOCIAL ENVIRONNEMENTAL (CESE)

Groupe des Organisations étudiantes et des mouvements de jeunesse
La mission première du Conseil économique, social et environnemental (CESE) est de conseiller les pouvoirs publics en matière économique, sociale et environnementale. Il est obligatoirement saisi pour avis des plans ou des projets de loi de programmation à caractère économique, social et environnemental.

MANDAT :
Cnajep/
Evanne
JEANNE-ROSE

1. ACE - Action Catholique des Enfants
2. AFA – Association Française d’Astronomie
3. AFEV - Association de la Fondation Etudiante pour la Ville
4. AFOCAL - Association pour la Formation des Cadres de l’Animation et des Loisirs
5. AFS - Vivre Sans Frontières
6. ALF – Association des Ludothèques Françaises
7. ANACEJ - Association Nationale des Conseils d’Enfants et de Jeunes
8. ANIMA’FAC
9. ARC EN CIEL THEATRE
10. ATC - Association Touristique des Cheminots
11. ATD Quart Monde
12. ATTAC – Association pour la Taxation des Transactions pour l’Aide aux Citoyens
13. BILD - Bureau International de Liaison et de Documentation
14. CCSC – Volontariats
15. CEMEA - Centres d’Entraînement aux Méthodes d’Education Active
16. CFAG – Centre de Formation d’Animateurs et de Gestionnaires
17. CINEMA - Coordination Images Nouvelles, Education et Mémoire Audiovisuelle
18. CNAFAL - Conseil National des Associations Familiales laïques
19. CNFR - Confédération Nationale des Foyers Ruraux
20. CNLAPS - Comité National de Liaison des Associations de Prévention Spécialisée
21. COEXISTER
22. CONCORDIA
23. COTRAVAUX
24. CPCV
25. Culture et Liberté
26. DAVID ET JONATHAN
27. EEDF - Eclaireuses et Eclaireurs de France
28. EEUDF - Eclaireuses et Eclaireurs Unionistes de France
29. ESN France
30. FORESCO - Mouvement français des Réseaux d’Échanges Réciproques de Savoirs
31. FAGE – Fédération des Associations Générales Etudiantes
32. Familles Rurales
33. FCPE - Fédération des Conseils de Parents d’Elèves
34. FCSF - Fédération des Centres sociaux et socioculturels de France
35. Fédération des AROEVEN
36. FFPU - Fédération Française des Clubs pour l’UNESCO
37. FG.PEP - Fédération Générale des Pupilles de l’Enseignement Public
38. FLL - Fédération Léo Lagrange
39. FNCMR - Fédération Nationale des Centres Musicaux Ruraux
40. FNEPE - Fédération Nationale des Ecoles des Parents et des Educateurs
41. FRENE – Le réseau français d’éducation à la nature et à l’environnement
42. FRANCAS - Fédération Nationale des Francas
43. FSCF - Fédération Sportive et Culturelle de France
44. FSGT - Fédération Sportive et Gymnique du Travail
45. FUAJ - Fédération Unie des Auberges de Jeunesse
46. IFAC - Institut de Formation, d’Animation et de Conseil
47. IFOREP - Institut de Formation, de Recherche et de Promotion
48. Jeunes Européens – France (Les)
49. JIC - Jeunesse Indépendante Chrétienne
50. JOC - Jeunesse Ouvrière Chrétienne
51. JPA - Jeunesse au Plein Air
52. La Ligue de l’Enseignement
53. MJC de France
54. Mouvement de La Paix
55. MMPF - Mouvement Français pour le Planning Familial
56. MRJC - Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne
57. OCCE – Office Central de la Coopération à l’Ecole
58. PEC - Peuple et Culture
59. Planete Sciences
60. Réseau CIVAM
61. RNJA - Réseau National des Juniors Associations
62. SGDF - Scouts et Guides de France
63. SMF – Scouts Musulmans de France
64. SJ - Solidarités Jeunesses
65. SPF - Secours Populaire Français
66. STAJ - Service Technique pour les Activités de Jeunesse
67. UCPA - Union nationale des Centres Sportifs de Plein Air
68. UFAL – Union des Familles Laïques
69. UFCV - Union Française des Centres de Vacances et de loisirs
70. UNEF - Union nationale des Etudiants de France
71. UNHAJ - Union Nationale pour l’Habitat des Jeunes
72. Union REMPART
73. Vacances et Familles
74. YMCA



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024